



N° FI/2012/51

Département de l'Yonne

Communauté de
Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : Date d'affichage de la convocation :	12 septembre 2012 12 septembre 2012	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 49 Présents : 44 Votants : 45
---	--	---

Séance du 21 septembre 2012

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vendredi vingt et un septembre deux mille douze à dix huit heures trente, à l'Hôtel de Ville de Joigny, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoît COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Catherine DECUYPER, Madame Raymonde ALLOUIS, Madame Evelyne TRESCARTES (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Monsieur Claude FRACHET, Madame Françoise DUPUIS, Madame Maryse VAUDRON (suppléante), Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Claude PERREAU (suppléant), Madame Michèle NANGOT (suppléante), Monsieur Bernard MORAIN, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Jean-Claude GRELARDON, Madame Eliette ITALIANO, Madame Valérie BRUSIN, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Yves ROY, suppléé par Mme Maryse VAUDRON
M. Lionel PERREAU, suppléé par M. Claude PERREAU
M. Hervé DESCHAMPS, supplée par Mme Michèle NANGOT
Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, a donné pouvoir à Mme Valérie BRUSIN
Monsieur Patrice CHASSERY
Monsieur Olivier CENDRE
Monsieur Jean-Pierre VIGNOT
Monsieur Louis BOUCHERON

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Fixation du tarif du « service + »

OBJET : Fixation du tarif du « service + »

Le « service + » est un service à la population, pour les particuliers uniquement, mis en place sur le territoire de la Communauté de Communes du Jovinien.

Ce service consiste à collecter en porte-à-porte les encombrants et les D3E (les déchets d'équipements électriques et électroniques), sur le territoire de la Communauté de Communes du Jovinien (CCJ), en contrepartie d'une facturation.

Considérant les besoins de la population, une collecte en porte-à-porte des encombrants et des D3E (les déchets d'équipements électriques et électroniques) est mise en place,

Considérant ce service en contrepartie d'une facturation,

Il est proposé le tarif de **15 € par déplacement et par foyer**.

Vu l'exposé du président,

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le tarif de **15 € par déplacement et par foyer**
- **autorise** le président à signer toutes les pièces administratives nécessaires pour cette mise en place de ce service.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORDET



Date de réception
par la Préfecture : 11/10/2012

date de publication : 15/10/2012